

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	23
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	9
Nombre de votants	34
Date de la convocation	14/02/2025
Certifié exécutoire le	24/02/2025
Date d'affichage	25/02/2025
Envoyé en préfecture le	25/02/2025

Le vingt-quatre février deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BOUCHOT Estelle, BOURROUX François, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, CHABRILLANGES Maurice, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, JENTY Philippe, LAURENT André, LELIEVRE Carla, LE MEUR Marion, PETIT Christophe, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TER-HEIDE Laurence.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : GAGE Pascal, VERGNE Patrick.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BOUCHOT Thomas, LONGUET Jean-François.

EXCUSES : BOURDARIAS Sophie, CHAMPSEIX Serge (donne procuration à BOURROUX François), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel (représenté), JAMILLOUX VERDIER Simone (donne procuration à BONNET TENEZE Véronique), JANICOT Véronique, JARRIGE Didier (donne procuration à LE MEUR Marion), LACHAUD Sylvie (donne procuration à GAGE Pascal), MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre (donne procuration à PETIT Christophe), PLAS Marcel, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain), URBAIN Jean-Yves (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), VIGROUX SARDENNE Josiane (donne procuration à JENTY Philippe).

ELU PRESENT SANS VOTE : COIGNAC Sébastien.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

18-2025 Travaux de construction d'une station carburant et aire de lavage pour le service déchets.

Monsieur le Président explique au conseil communautaire qu'en continuité de la construction du bâtiment photovoltaïque pour le service intercommunal des déchets, la Communauté de Communes souhaite pouvoir construire une station à carburant optimisant le fonctionnement du service ainsi qu'un local lavage permettant de réutiliser les eaux pluviales pour le lavage des véhicules.

Ce projet permettrait de mutualiser et de concentrer au même endroit ces services permettant ainsi de réaliser des économies d'échelles (une seule aire bétonnée, limitation de l'imperméabilisation des sols, optimisation du fonctionnement du service).

Ce projet permettrait également de pouvoir optimiser l'achat de carburant et la gestion de stock, de mutualiser son usage avec la société gérant le transport sur le secteur de la CCV2M.

Monsieur le Président précise que ce projet est estimé à 55 000,00 € HT et que des subventions peuvent être sollicitées : dans le cadre de la DETR 2025 et du Contrat de Cohésion Territorial du CD19.

Le Président propose le plan de financement suivant :

		€ HT
Montant des travaux	100%	55 000,00 €
DETR 2025	45 %	24 750,00 €
Conseil départemental CD19	20%	11 000,00 €
Autofinancement		19 250.00 €

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

- D'ACTER le projet de travaux conformément au plan de financement ci-dessus.
- D'AUTORISER le Président à solliciter les subventions mentionnées dans le plan de financement ci-dessus.
- D'AUTORISER le Président lancer les consultations après obtentions des accusés de réception des demandes de subventions.
- D'INSCRIRE cette dépense au budget 2025

